

---

## **Communiqué de presse de la section académique du SNES-FSU**

### **Aux personnels qui expriment leur désapprobation, le coup de règle sur les doigts du ministère !**

Après la décision des enseignants du lycée Philippe Lamour (Nîmes) de ne pas organiser le bac blanc pour marquer leur opposition à la réforme du lycée et du Bac que le ministre Blanquer cherche à imposer à la hussarde, et d'assurer leurs cours normalement, le DASEN du Gard en personne, flanqué de plusieurs de ses collaborateurs, s'était rendu le lundi 18 février dès potron-minet dans l'établissement pour distribuer les sujets... Une intervention choc qui fit flop, la direction du lycée devant se résoudre à annoncer le jour même l'annulation du bac blanc. Cette détermination légitime des personnels aurait-elle du mal à passer auprès des autorités de l'éducation nationale ? Toujours est-il qu'aujourd'hui mardi 12 mars, les enseignants du lycée Philippe Lamour ont été informés qu'une Mission de l'inspection générale du ministère était diligentée dans leur établissement le jeudi 14 mars (cf. PJ), et que les personnes convoquées (membres du conseil pédagogique, enseignants élus au Conseil d'Administration, élèves élus au CVL et au Conseil d'Administration, élèves délégués de terminale, cf. PJ) avaient obligation de « répondre à cette convocation et d'apporter [leur] contribution à cette mission d'inspection ».

Des centaines de lycées sont mobilisés sur l'ensemble du territoire contre la réforme Blanquer du lycée et du Baccalauréat et dénoncent sa mise en place désastreuse pour la rentrée prochaine, des dizaines dans notre académie (cf. [le fil d'actualités et d'action du SNES-FSU académique](#)). Alors que cette contestation devrait conduire le ministère à -enfin !- ouvrir des négociations sur l'avenir du lycée, c'est à nouveau une réponse autoritaire qui est opposée aux personnels (cf. [Évaluations, réformes : Le ministère menace les enseignants](#)).

Le SNES-FSU dénonce cette intimidation inacceptable, cette défiance récurrente de l'institution envers ses personnels et la caporalisation de leur métier, et renouvelle son soutien à tous les personnels qui expriment légitimement leur désapprobation face à des réformes qui vont à l'encontre de l'intérêt des élèves, des familles, des personnels et de l'avenir de la jeunesse.

Nîmes, le 12 mars 2019

#### Contact :

Bertrand Humeau - 06.87.01.96.75

Secrétaire académique du SNES-FSU